



AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Alphonse, avis public est par les présentes donné par la soussignée, Reina Goulet, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité;

Qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Alphonse sera tenue le lundi, 14 décembre 2020 à dix-neuf heures pour l'adoption des prévisions budgétaires de l'année 2021 de la Municipalité de Saint-Alphonse et de la Municipalité de Saint-Alphonse – Lieu d'enfouissement technique ainsi que du programme triennal d'immobilisations de la municipalité.

Compte tenu de la situation épidémiologique actuelle sur le territoire, cette séance se tiendra à huis clos en audio et serait diffusée en différé sur notre site web. Cette décision est en conformité avec les directives gouvernementales actuelles.

Que les délibérations du Conseil municipal et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur les prévisions budgétaires de l'année 2021 et le programme triennal d'immobilisations.

Le public est invité à soumettre toutes questions aux élus d'ici le 14 décembre 2020, 16 heures. Toutes questions doivent être transmises par courriel à l'adresse suivante : st-alphonsemuni@globetrotter.net

Donné à Saint-Alphonse
Ce 3 décembre 2020

Reina Goulet,
Directrice générale et secrétaire-trésorière